



**PRÉFET
DE LA RÉGION
D'ÎLE-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction régionale et interdépartementale
de l'environnement, de l'aménagement
et des transports**

Direction des routes d'Île-de-France (DiRIF)

FLASHINFO

AVRIL 2024

TRAVAUX SUR LA RN10 PERTURBATIONS A PRÉVOIR

La Direction des routes d'Île-de-France (DiRIF) engage des travaux de rénovation de la chaussée sur la RN10 au niveau des communes d'Ablis, Saint-Arnoult et de Sonchamp, sur un linéaire de 10 km. Ces travaux, qui se déroulent en deux phases, nécessitent plusieurs fermetures temporaires de la RN10 dans le sens Province/Paris. Pour limiter au mieux la gêne occasionnée, ces travaux vont se dérouler de nuit et des déviations locales seront mises en place pour maintenir les différents itinéraires pendant toute la durée du chantier (voir cartographie au verso).

PHASE 1 du 2 avril au 15 avril 2024

Fermeture de la RN10 et des bretelles RN191/RN10, RN10/A11, A11/RN10 et de l'entrée de la RD176 pendant 7 nuits, de 21h00 à 5h30. Plusieurs déviations sont mises en place pour permettre aux usagers de circuler :

- ▶ Déviation 1 (parcours orange) : fermeture de la RN10 vers Paris ;
- ▶ Déviation 2 (parcours bleu foncé) : fermeture de la bretelle RN191/RN10 vers Paris ;
- ▶ Déviation 3 (parcours vert) : fermeture de la bretelle Ablis sud vers Paris ;
- ▶ Déviation 4 (parcours jaune) : fermeture de l'accès à la RN10 depuis le centre d'Ablis vers Paris ;
- ▶ Déviation 5 (parcours rose) : fermeture de l'accès à la RN10 depuis Mainguerin vers Paris ;
- ▶ Déviation 6 (parcours bleu ciel) : fermeture de l'entrée de la RD176 vers Paris.

PHASE 2 du 15 au 26 avril 2024

Dans le sens Province/Paris, la circulation sur la RN10 sera déviée vers le sens Paris/Province, qui sera réduit à deux fois une voie. De plus, les bretelles d'entrée et de sortie de la RD176 seront fermées pendant cette période.

- ▶ La déviation 6 restera en vigueur en conséquence ;
- ▶ Déviation 6 (parcours bleu ciel) : fermeture de l'entrée de la RD176 vers Paris.

Ces travaux représentent un coût financier d'environ 2 millions € TTC, financé à 100% par la DiRIF dans le cadre de son programme d'entretien du réseau.

Plus d'informations :

www.dir.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr

Ablis



